

### Vous souhaitez des renseignements sur l'utilisation de compost, et les installations de méthanisation et compostage adaptées à :

- > des quantités importantes de déchets organiques, supérieures à 200 tonnes par an
- > des déchets alimentaires et déchets verts non valorisés par des solutions de proximité (cf. point info biodéchets de proximité)
- > des déchets agricoles et agro-alimentaires, les boues de STEP

Contactez le **POINT INFO MO**

[a.levet@geres.eu](mailto:a.levet@geres.eu) ou [a.hebraud@geres.eu](mailto:a.hebraud@geres.eu)

Tel 04 42 18 55 88

[www.ordeec.org](http://www.ordeec.org)

### CONSEILS GRATUITS SUR :

- les solutions techniques et organisations adaptées à vos besoins et votre contexte
- la méthode et les étapes de votre projet
- les financements existants
- le cadre réglementaire
- les questions juridiques sur le montage de projets

Financé dans le cadre du CPER

  
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE-ALPES-  
CÔTE D'AZUR  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RÉGION  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR 

  
ADEME  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

  
LA SOLIDARITÉ  
CLIMATIQUE  
EN ACTION

## SOLUTIONS LOCALES À PETITE ÉCHELLE

Vous souhaitez développer une solution de proximité pour réduire et valoriser les biodéchets adaptée à :



- > de petites quantités, inférieures à 200 tonnes par an
- > une valorisation sur site, ou dans un périmètre de 20 km max
- > des déchets alimentaires : invendus, écarts de tri, restes de préparation de repas, aliments non consommés, etc.
- > des déchets verts : branchages, résidus de cultures, feuilles mortes, tontes de gazon, etc.

Contactez le **POINT INFO BIODÉCHETS DE PROXIMITÉ**

[contact@gesper.eu](mailto:contact@gesper.eu)

Tel : 04 92 34 33 54

[www.ordec.org](http://www.ordec.org)

### Conseils gratuits sur :

- les solutions techniques et organisations adaptées à vos besoins et contexte
- la méthode et les étapes de votre projet
- les financements existants
- le cadre réglementaire
- les questions juridiques sur le montage de projets